

Ecole élémentaire Philippe Foré  
Place de l'hôtel de ville  
31370 Bérat

## Compte-rendu conseil d'école du 3 novembre 2016

### Membres Présents :

#### Parents délégués :

Mesdames Chaoul, Hébrard, Martinez, Maynard, Pasquier, Rabanal, Roland, Rudelle,

Messieurs Diez, Fargeot

#### Enseignants :

Mesdames Besset, Bray, Caubet, Mareau, Oster, Ruiz, Taulaigo, Vargas, Vaugelade,

Messieurs Besset, Portoles, Vergniol

#### Mairie :

Madame Lebrun Maire-adjoint chargé des affaires scolaires

### Membres Excusés :

Monsieur Respaud, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Monsieur Blanc, Maire de Bérat

Mmes Desurmont, Rougemaille Enseignantes

Début de séance : 17 heures 30

Secrétaire adjointe : Laure Oster

Tour de table pour une présentation de chacun.

## **I) Equipe enseignante et effectifs**

### Présentation de l'équipe

■ 12 classes et 15 enseignants.

*Des changements dans l'équipe pédagogique :* Mme BERTRAND, psychologue scolaire.

*Concernant les enseignantes :* Mme Caubet enseignante de l'ULIS, Mme Rougemaille enseignante de CP, Mme Bray, enseignante de CM1/CM2 qui remplace Mme Lafond-Puyo, Mme Desurmont qui complète les temps partiels de Mme Vargas et de Mme Rougemaille en CP, Mme Mareau à mi-temps sur le CM2 et M Besset (CM2) qui remplace Mme Saint-Aubin qui en congé maternité normalement jusqu'en janvier 2017.

### Effectifs

A ce jour 278 élèves, effectif en légère hausse (+7) par rapport à l'année dernière.

CLIS 9- CP 25 - CP 25 - CE1 23 - CE1 23 - CE2 26 - CE2 24- CE2/CM1 23 -  
CM1 25 - CM1/CM2 22 - CM2 25- CM2 26

**Enseignement des langues :** Plusieurs enseignants de l'école sont habilités ou en passe de l'être pour prendre en charge cet enseignement. Des échanges de service sont en place qui permettent à l'enseignement de l'anglais d'être assuré du CP au CM2 à raison de 1h20 effective par semaine.

### *Situation sur la classe de CE2/CM1*

A la rentrée, il n'y avait aucun enseignant de nommé, M Vergniol a donc assuré la rentrée.

Plusieurs prolongations de congés se sont succédées, M Vergniol est maintenu sur le remplacement. : Incertitude sur la suite mais un même et seul enseignant depuis le début de l'année.. Les parents demandent d'être informés des différentes évolutions sur ce poste. Nous communiquons le plus tôt possible, c'est ce qui est fait au fur et à mesure des informations données par l'administration.

Pour des congés courts, la situation est gérée par la secrétaire de la circonscription et elle affecte les ZIL. En fonction des besoins, un remplacement affecté sur l'école peut être retiré pour un besoin dans une autre école (écoles en zone rurale prioritaire). Pour les congés longs, elle transmet les informations à l'IA et la gestion est suivie par l'IA. Les parents d'élèves ont fait des démarches auprès de l'inspecteur (courrier collectif+ courrier individuel+ rencontre individuelle). Pour les élèves, c'est transparent car les apprentissages sont assurés, l'enseignant est impliqué dans l'équipe (manuel commun, décloisonnement, échanges de services, sorties ).

#### ● Présentation du rôle de la psychologie scolaire :

Intervention de Anne Bertrand : présentation du RASED. Présente lors des réunions sur les enfants en difficultés. Regard croisé avec l'enseignant, avis du psychologue pour le bilan, pour une orientation. Peut être contactée directement par téléphone par les parents. Elle peut proposer des ateliers sur la confiance en soi... En fonction des besoins des enseignants.

Une plaquette a été diffusée auprès des familles via le cahier de liaison.

La directrice informe que le contrat de Mme Blanco, aide à la direction, arrive à échéance le 17 mai 2017. L'information a été donnée par l'administration que les contrats ne seront pas renouvelés. Ce qui va engendrer des services en moins pour les parents et une aide en moins pour la direction. Arrêt pur et simple sans perspective de changement. Rupture très dommageable pour l'école.

## **II) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2016.

On note un taux de participation stable par rapport à l'année précédente 49.4%. On note une très nette augmentation du nombre de candidats 20 pour 12 postes à pourvoir.

Cette année encore, le mode de vote ultra-majoritaire a été celui par pli porté.

Il y a eu 3 votes le jour même au bureau de vote.

## **III) Règlement intérieur 2016 - 2017**

Plusieurs modifications ont été apportées conformément au règlement type départemental. Le règlement a été distribué aux familles après ce conseil d'école. Voté à l'unanimité.

## IV) Sécurité dans l'école

Une réunion sur le thème de la sécurité a été organisée le lundi 10 octobre à destination de tous les parents des écoles élémentaire et maternelle.

### Rappel des mesures quotidiennes :

Dans les deux écoles, les consignes de sécurité, en place dans le cadre du plan vigipirate, ont été affichées à l'entrée de l'école. Cette affiche récapitule les mesures de sécurité prises sur le temps de l'école

- ° accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- ° vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- ° contrôle visuel des sacs.

Une personne qui refuserait de décliner son identité ou de présenter son sac se verrait refuser l'entrée de l'école.

D'autres mesures de sécurité relèvent de la vigilance des familles : éviter les attroupements devant l'établissement, signaler tout comportement ou objet suspect, ne pas stationner devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève ; pour l'école élémentaire c'est également se positionner au-delà de la ligne blanche tracée au sol devant le grand portail.

### Pendant l'année, des exercices de sécurité

Plusieurs exercices sont réalisés tout au long de l'année pour répondre à plusieurs risques identifiés : risque incendie (3 dans l'année), risques majeurs, risques d'intrusion (3 exercices PPMS)

Une plaquette d'information relative au PPMS a été transmise aux familles.

L'objectif de ces exercices répétés est d'aboutir à une culture commune de sécurité.

Dans toutes les situations, nous avons pu bénéficier de l'aide de la conseillère pédagogique de la circonscription, en charge de la sécurité. Elle répond à nos questions, identifie avec nous les mesures les plus pertinentes à mettre en œuvre. Elle nous accompagne également dans l'identification de zones de vulnérabilité de l'établissement et de ce fait des travaux de sécurisation à réaliser.

#### ① Incendie

Il s'agit d'exercices d'évacuation : 3 exercices dans l'année. Cela permet de construire la mise en sûreté des classes les plus rapidement possible en fonction du positionnement du foyer incendie. Les scénarios sont différents à chaque exercice pour que l'on puisse construire les bons réflexes chez les enfants et les adultes. Du coup certains exercices seront annoncés à l'équipe pédagogique et d'autres non

Le 1<sup>er</sup> exercice a eu lieu le 22 septembre successivement dans les 2 bâtiments principaux puis dans l'annexe sans incident.

Les 2 autres exercices d'évacuation auront lieu d'ici la fin de l'année.

© PPMS

1 volet supplémentaire a été ajouté « attentat intrusion »

Donc ce plan est constitué de 2 volets maintenant :

Risques majeurs : sa mise en œuvre est basée sur le plan communal de sauvegarde qui a identifié 3 catégories de risques auxquels nous serions exposés : risques naturels, risques météorologiques, risques technologiques. Pour chaque risque identifié, correspond une conduite à tenir. Cela est communiqué aux enseignants et discuté avec les élèves. Des missions à accomplir sont définies pour chacun (compter, surveiller, gérer les PAI, relations avec les autorités), et des lieux de confinement ont été déterminés.

Risque intrusion : Ces mesures ne font pas seulement référence à l'attentat en lui-même sur une école mais surtout à tout type d'intrusion possible. Une alarme différente de celle de l'alarme incendie sera déclenchée et induira la réaction de se cacher. Pour l'instant le scénario qui conduirait à s'échapper n'a pas été envisagé car celui-ci est à travailler en relation avec les référents sécurité gendarmerie afin d'identifier si celui-ci est envisageable sans risquer de mettre les élèves en danger. Un exercice a donc eu lieu le mardi 11 octobre. L'objectif de cet exercice était de se cacher à l'endroit où l'on se trouvait, en l'occurrence dans chaque classe. Nous avons pu constater que les élèves avaient bien joué le jeu. Nous avons pu constater aussi quelques problèmes :

Pas de fermeture à clé pour certaines classes

Pas de rideaux

Pas de système d'alarme pour prévenir les 3 bâtiments en même temps.

Ces problématiques avaient été identifiées préalablement par la conseillère pédagogique et discutée avec la mairie.

Pour les classes qui donnent sur la cour et pour les classes de CP il est nécessaire d'occulter les portes vitrées.

Du point de vue extérieur il est nécessaire de placer un gros rocher face à la porte d'accès du bâtiment B côté parking enseignant.

Si tous les travaux ont pu être réalisés d'ici la fin de l'année, un nouvel exercice sera envisagé.

Depuis cette rentrée, les portes d'accès aux bâtiments sont tenues fermées à clé en permanence. Il a été convenu avec la Mairie que le personnel de ménage présent le matin dès 6h30 en ferait de même.

Des problématiques matérielles ont pu être constatées : serrure défectueuse d'où fermeture difficile et la sortie des élèves pour soins et sorties des bâtiments compliqués → communication faite auprès de la Mairie :

De plus concernant la sécurité en terme de continuité l'école pointe des difficultés :

- Annexe ouverte aux associations certains soirs de la semaine: le grand portail d'accès ainsi que la porte d'accès au bâtiment restent ouverts tout le temps que durent les activités donc pas de contrôle.

\*Réponse de la Mairie : - être vigilants pour les responsables des associations, veiller à ce que le portail soit refermé mais pas de réponses satisfaisantes à ce jour.

\*Parents : demander aux associations, au minima, de refermer la porte sur la durée des cours

- Lors de l'accueil du matin, le portillon est ouvert depuis les bâtiments de l'ALAE par les animatrices sans contrôle. Des personnes ont eu accès à l'école alors qu'ils n'étaient pas connus (remplaçants). La conseillère pédagogique a évoqué des solutions mises en place dans certaines écoles : des badges (mise en relation avec la mairie).

\*Question des parents : quel est le nombre d'enseignants possédant le PSC1 :

Réponse : 8 mais pour la plupart pas de réactualisation récente (nécessité de repasser une validation tous les 2 ans). Pas de formation prévue par l'Education Nationale.

\*Question des parents : les enseignants sont-ils formés à l'utilisation des extincteurs

Réponse de la Mairie : cela pourrait être proposée par la mairie par le biais de l'entreprise qui en assure la maintenance.

\* M Diez, formateur en matière de secourisme se propose de former les enseignants qui le souhaiteraient. Cette proposition sera portée à la conseillère pédagogique pour voir dans quel cadre cela pourrait se faire.

## **VI) ALAE :**

- Pas de contrôle des entrées sur le temps ALAE

\*Demande des parents : mettre un visiophone

\*Réponse de la Mairie : éclairage qui permet le contrôle depuis le bureau identification possible de la personne qui sonne au portillon. La faisabilité technique va être étudiée pour un visiophone mais très onéreux et problème technique car le portail devra être ouvert depuis différents lieux (annexe, bureau, ULIS, ALAE...). Système de télécommande envisagé

\*Nombre d'animateurs formés : tous sauf le dernier recruté - Mises à niveaux régulières - Formation en interne pour les employés municipaux pour l'utilisation des extincteurs.

\* 70% des agents communaux ont déjà eu une formation PSC1

Quel budget est consacré aux NAP ?

Encadrement des élèves

## **VI) point sur la coopérative scolaire**

Cette année encore la mandataire est Mme Taulaigo.

Participation volontaire en début d'année (sortie, fêtes de parents,...), Solde actuel :

La participation des familles de début d'année s'élève à €.

La mairie subventionne à hauteur de 1500€ les sorties scolaires

l'APEEB organise des manifestations qui permettent d'apporter des fonds.

Une copie de la situation actuelle est transmise aux membres du conseil d'école.

Reste des tickets de tombola de l'an dernier. Remise en vente cette année ?

Photo scolaire

Besoin de 2 parents en fin d'année pour clôturer les comptes : 2 parents se proposent.

## VIII) Sorties scolaires

CP : Sortie à Bérat sur le thème « l'arbre » - Sorties prévues à la maternelle ( ?)

CP : Sortie sur le thème de la ferme (mars) - Sortie musicale demandée au JMF

CP-CE1 : Sortie spectacle

CE2 : Mme Vargas, M Vergniol et 2 inclusions : en cours d'étude pour des activités de pleine nature à Aspet.

CE2 : Mme Ruiz en attente pour Tépacap

CM2 : il n'y a pas de voyage de fin d'année mais il y a un projet de classe linguistique à Aspet avec l'ensemble des CM2.

## IX) Questions diverses

**QP : Est-il prévu de clôturer l'année scolaire par un moment festif ?**

Les parents d'élèves souhaiteraient être avertis le plus tôt possible pour mieux coordonner leur implication :

La date de la kermesse est fixée au 30 juin 2017 . La demande de réservation de tables et de chaises a été demandée auprès de la mairie. Il faut représenter cette demande en février.

**QP : Par rapport aux nouveaux programmes, quelles dispositions la mairie a-t-elle prise pour aider les enseignants dans ce changement ? Quel est le budget alloué par élève et quelles est sa répartition ?**

Pas de dispositions particulières. Le budget alloué par élève est de 41€ + 6.50€ de librairie, (le budget de fonctionnement de la direction est pris sur ce budget + pharmacie + papier photocopies + dépassement photocopies).

Qu'en est-il du dépassement lié à la direction (entre 15 et 20 000 photocopies par an) ?

Au final chaque collègue dispose de 30€ par élève + 6.50€ de librairie.

Pas de budget supplémentaire par rapport aux nouveaux programmes.

La mairie indique qu'il y aura un passage de 120 000 à 130 000 photocopies. Proposition de vote d'un budget correspondant aux achats liés aux nouveaux programmes. Discussion en janvier.

**QP : Le confort thermique des élèves et des enseignants en ce début d'année est toujours très difficile certains jours. Le relevé des températures par les enseignants a-t-il été effectué et quel en est le bilan ? Lors du dernier conseil (6/06/16), il est noté que des solutions d'isolation étaient à l'étude, des travaux ont-ils été entrepris ? De plus, les parents d'élèves souhaiteraient savoir ou en est l'étude thermique demandée.**

Entre 20 et 30 degrés du matin au soir de septembre à mi-octobre dans les classes côté cour. Chaud dans les autres classes, dans une moindre mesure, mais température élevée ? (ex : CP dans les classe 26°/ bureau psychologue 19°)

**Réponse de la Mairie :** Consultation pour choisir un bureau d'étude (chauffage + volet refroidissement). Deux bureaux ont déposé une offre. La mairie a sollicité une demande de subvention + sur l'étude thermique avant décembre. Donc pas de solution pour le moment.

Solutions complémentaires évoquées : rideaux occultants ... ? En fonction de l'étude

**Question parents : Quel est le budget alloué pour les NAP ?**

Réponse Mairie

budget de la commune 2 082 900€ ; 17% sont utilisés pour le fonctionnement du service péri-scolaire soit 350 000 € 2015 (hors cantine et ALSH).

Pour les NAP : 43 000€ y sont consacrés auxquels s'ajoutent des investissements à hauteur de 3 700 €. Ce qui représente donc un budget de 46 700 €. La commune supporte 22 945 € après une aide de la CAF de 23755 €.

Plusieurs associations interviennent de façon bénévole pour proposer des animations.

Des subventions sont mises en œuvre pour alléger la pause méridienne.

Le 15' de 16h15 à 16h30 n'est pas payé par les familles

- Un transport en bus est en place le mercredi midi pour conduire les élèves de l'élémentaire à la maternelle

**Question parents : Quel est le taux d'encadrement à l'ALAE ?**

Réponse Mairie

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 12 enfants alors que le taux d'encadrement réglementaire est de 1 adulte pour 18 enfants.

**Question parents Le CLAS sera-t-il remis en place cette année ? 16h30 - 18h 2 soirs par semaine comme l'an dernier ?**

Réponse Mairie : oui pour les CM1 - CM2 le mardi et le vendredi de 16h15 à 18h30 et les collégiens le mercredi AM de 13h3 à 14h30

**Les élèves peuvent-ils faire leurs devoirs ?**

Réponse Mairie

Espace bureau à disposition à partir de 16h45 jusqu'à 17h15 selon l'effectif des élèves. (peut-on bloquer un animateur pour un tout petit nombre d'enfants ?)

Proposition d'une enseignante : sondage aux parents « quelles familles seraient intéressées pour que les enfants fassent les devoirs ? »

Réponse Mairie : ce n'est pas une aide aux devoirs !

Communication des dates des deux prochains conseils d'école : 3 mars 2017

13 juin 2017

Fin de séance 20h15

Pour les parents élus

Pour la Mairie

Pour les enseignants

